

Les travaux réalisés et les projets à venir

Les principaux projets décidés par le Conseil municipal sont:

Renouvellement de la canalisation d'eau et des branchements en plomb rue de la mairie

Ces travaux devraient commencer à la fin du printemps.

Merci d'avance aux riverains pour leur compréhension durant ces travaux qui généreront inévitablement des désagréments.

Aménagement de la Grande rue

le projet vise 3 objectifs essentiels:

1. Faire ralentir les véhicules sur toute la traversée du village, en particulier côté Perrouse et côté Voray/l'Ognon,
2. Permettre un cheminement piéton sécurisé sur tout le parcours de la Grande rue, y compris avec une poussette pour enfant chaque fois que c'est possible. Poursuivre le chemin «piétons» jusqu'à Voray/l'Ognon,
3. Faire des aménagements qualitatifs en accord avec le patrimoine de notre commune.

La configuration de notre village, son patrimoine, les contraintes budgétaires impliquent une phase d'étude plus compliquée et plus longue que ce que nous avons prévu.

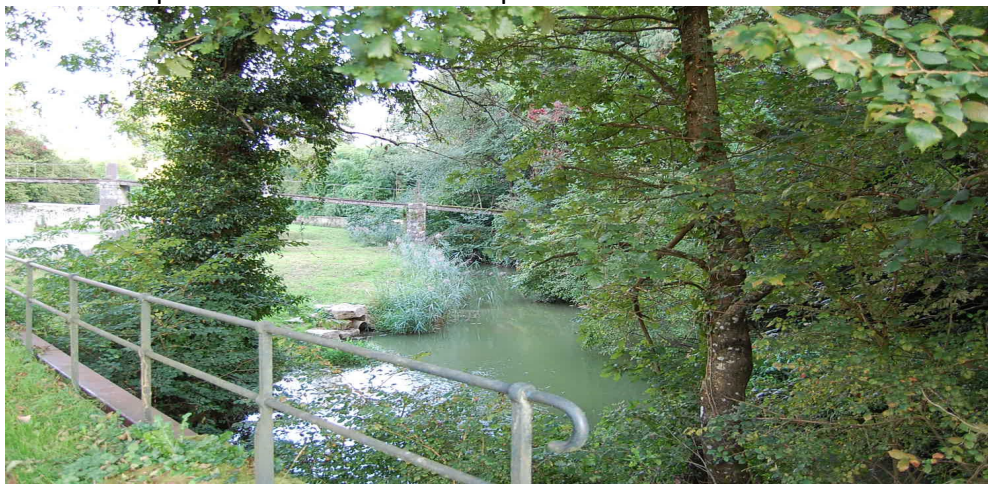
Notre objectif reste de commencer les travaux en 2015 mais il n'est pas possible, à ce jour de communiquer un calendrier.

Réfection du pont rue du Moulin

Ce pont dont la structure est en très mauvais état, est fermé à la circulation depuis plusieurs années pour des raisons évidentes de sécurité. Nous sommes en attente de propositions techniques et de devis estimatifs. Ces éléments seront déterminants pour décider de sa vocation:

- soit une ouverture à la circulation de tous les véhicules,
- soit ouvert aux véhicules d'un tonnage inférieur à 3.5 tonnes,
- soit limité aux passages des piétons et des 2 roues.

Le Conseil aura à se prononcer dans les toutes prochaines semaines. Votre avis nous intéresse.



Travaux de voirie

Ces derniers mois, des nids de poule se sont développés dans un certain nombre de rues. Le budget de la commune ne permet pas de refaire l'ensemble des rues du village.

Pour information, un reprofilage de toutes les rues avec couche d'accrochage et enduit bitume s'élèverait au total à **275 000€** hors Grande rue qui est une route départementale dont le revêtement est à la charge du Conseil général.

La réfection complète d'une rue telle que la rue des Chenevières, par exemple, représente un coût de près de **30 000€**.

Nous devons engager un plan pluriannuel de réfection des rues, mais cette année, nous nous limiterons à des travaux de rebouchage qui seront réalisés en partie par une entreprise et pour le reste par l'employé municipal.

Ces travaux seront réalisés avant l'été.